

*Edito : des travaux de protection de berges***Sommaire :**

- Edito : les travaux de protection de berges
- Exemple des chantiers réalisés
- Les actions en cours et à venir sur la PAT

La fin de la 3ème année du PAT Roucarié Fontbonne se profile. Depuis 3 ans différentes actions sont mises en place sur le territoire par les agriculteurs et les différents partenaires : plantation de haies, analyses de sol, charte "maïs semences", essais sur des techniques alternatives, formations, aides aux investissements...

Depuis l'an dernier, le Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère, animateur du PAT, propose, en collaboration avec la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides de la Chambre d'Agriculture du Tarn, un programme de "protection des berges et des prairies humides". En effet, l'accès direct des animaux d'élevage aux cours d'eau est le mode d'abreuvement le plus fréquent au pâturage. Pourtant, cette pratique peut avoir des conséquences néfastes sur la santé des animaux et l'environnement. L'objectif est d'accompagner les agriculteurs qui le souhaitent à mettre en place des aménagements, en bord de cours d'eau, ou sur des prairies humides, pour limiter l'accès direct du bétail au cours d'eau. Ceci permet de réduire les risques de contamination des animaux, de limiter les dégradations de qualité de l'eau (pollution bactériologique par leur déjection) et d'éviter le piétinement des berges, leur érosion et la mise en suspension de sédiments dans les eaux.

Pour ce faire, un soutien technique et financier est proposé aux agriculteurs. Une dizaine de projets (dont 3 sur la commune de Moularès) ont été réalisés cette année sur le territoire du PAT, certains par les agriculteurs eux mêmes, d'autres avec l'appui de l'équipe rivière du Syndicat : *plus de 5 km de cours d'eau protégé par une clôture, 25 points d'abreuvements et 15 passages créés.*

Le maintien et la reconquête de la qualité de l'eau et du sol passent par des interventions parfois lourdes. Mais il en est d'autres, plus modestes, dont les résultats cumulés peuvent s'avérer très efficaces.

Exemple de travaux réalisés cette année sur le PAT

Mise en place d'un franchissement de cours d'eau (arche PEHD : demi buse)



Pose de clôtures



Création d'un point d'abreuvement (gravitaire)

Nous vous proposerons **une demi journée technique** au cours de l'année 2016 pour vous présenter les travaux réalisés (vous recevrez une invitation ultérieurement)

Une nouvelle programmation de travaux est en cours pour 2016/2017

Si vous êtes intéressés, contacter :

Alexandra Poulvelarie

(CATZH - CA81)

05 63 48 83 83

Clotilde Coupiac

(Animatrice PAT - SMRCV) :

05 63 36 45 58

Les actions agricoles en cours et à venir sur le PAT

Une nouvelle action pour 2016 : mise en place d'une expérimentation couplé à un suivi individuel

Dès 2016, 4 parcelles du PAT feront l'objet d'une expérimentation et d'un suivi de parcelle poussé.

Face à différents constats faits au cours de ces 3 premières années de PAT (problème qualité de l'eau, contexte difficile pour les exploitations en polyculture-élevage, certaines actions inadaptées, demande en accompagnement individuel), nous proposons **d'accompagner progressivement** les agriculteurs volontaires et motivés vers un changement de pratiques afin de **sécuriser leur système de production et leur revenu** et de contribuer à une **amélioration de la qualité de l'eau**. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur la mise en place d'une **expérimentation, co-construite** avec **l'agriculteur**, en fonction de son système d'exploitation, de ses objectifs, de son matériel, de ses problématiques "adventices"... Un **suivi individuel** sera réalisé par un technicien tout au long de **l'itinéraire technique**. Une analyse **technico-économique** de l'expérimentation sera faite pour permettre d'évaluer les avantages et inconvénients des techniques testées et d'envisager ou non sa reconduction ou son adoption. Des **animations collectives** seront organisées autour des ces expérimentations pour favoriser les échanges entre les structures et agriculteurs participant à la démarche. Cette action est coordonnée par l'animatrice du PAT, en partenariat avec plusieurs structures intervenants sur le territoire (coopératives, distributeurs, négociants, chambre d'agriculture, plateforme agro-écologique d'Auzeville...)

Les différents itinéraires techniques expérimentés vous seront présentés dans la prochaine lettre du PAT.



MAEc

Il est encore possible de contractualiser des MAE (Mesure Agro-Environnementale) en 2016.

Pour ce faire n'hésitez pas à contacter :

Cécile Fraysse ou **Marie-Line Cazenave** : 05 63 48 83 83
(Chambre d'Agriculture du Tarn)

afin d'évaluer quelle est la mesure la plus adaptée à votre exploitation.

**Zoom sur les aides à
l'agriculture biologique !**

Le saviez vous ?

La nouvelle programmation de développement rural modifie les aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique

A partir de 2015, les nouveaux engagements seront pris pour **5 ans** et seront **localisés à la parcelle**.

De plus, les montants unitaires d'aide à l'hectare ont globalement été **revalorisés** par rapport à la programmation précédente :

Catégories de couvert	Montant aides à la conversion (€/ha/an)		Montant aides au maintien (€/ha/an)	
	2011-2014	2015-2020	2011-2014	2015-2020
Cultures annuelles	200	300	100	160
Prairies associées à un atelier d'élevage	100	130	80	90
Landes, estives et parcours	50	44	25	35
Maraîchage et arboriculture	900	900	590	600
Viticulture	350	350	150	150
Cultures légumières en plein champ	350	450	150	250

Bilan du conseil phyto

Les agriculteurs s'engagent dans l'amélioration de la qualité de l'eau sur les phytosanitaires !

Suite à des détections récurrentes de molécules issues de la dégradation de désherbants de pré-levée du maïs, tournesol et colza (ESA métolachlore et ESA metazachlore), une action a été mise en place pour réduire l'utilisation des produits contenant ces matières actives.

La Chambre d'Agriculture a organisé une réunion en décembre 2015 avec les distributeurs commercialisant ces produits sur le secteur. Cela a débouché sur la rédaction d'un **bulletin de conseil commun** proposant des solutions alternatives. Les distributeurs se sont engagés à conseiller ces stratégies de désherbage sur le bassin versant et la Chambre d'Agriculture a mis en place un conseil « phyto » auprès de 16 agriculteurs.

Les résultats sont positifs et montrent l'implication des agriculteurs du territoire : réduction est de **87 %** de S métolachlore utilisé et de **76 %** de métazachlore utilisé chez les **16 agriculteurs** suivis. Les exploitants ayant suivi les conseils sont majoritairement satisfaits des résultats.

ESSAIS

En complément, 3 parcelles de colza sont suivies avec une impasse sur le désherbage pour en évaluer la faisabilité : 1 parcelle non désherbée et 2 essais avec des plantes compagnes implantées à l'automne. Ces essais testent une technique innovante économe en intrants, sur laquelle nous avons peu de recul dans notre contexte pédoclimatique.

Article rédigé par Cécile Fraysse, Chambre d'Agriculture du Tarn

L'autonomie alimentaire



Le poste « achat d'aliments » est un des plus important dans le coût de production des exploitations

Le contexte économique actuel (hausse des coûts de l'alimentation, prix du lait et de la viande...) font de **l'autonomie alimentaire des élevages** une question majeure.

Une formation de 2,5 jours a été organisée par l'association Sol et Eau en fin d'année dans le cadre du PAT Roucarié Fontbonne. Cette formation a rassemblé plus de 20 agriculteurs autour de présentations en salle et de cas concret sur le terrain. **L'optimisation des systèmes de cultures fourragères, la conduite des légumineuses en particulier de la luzerne et leur introduction dans la rotation, les méteils, la valorisation des prairies naturelles par des mélanges multi-espèces et la valorisation de ces pratiques dans l'alimentation du troupeau et l'amélioration de l'efficacité alimentaire** font parti des thèmes qui ont été abordé au cours de la formation.

Au vue du succès de cette formation et de l'intérêt porté par les participants, l'autonomie alimentaire sera un axe important des actions qui seront proposées au cours des 2 dernières années du PAT.

Les enjeux autour de l'autonomie alimentaire :

- limiter les coûts en sécurisant les systèmes d'alimentation
- améliorer la traçabilité des aliments destinées aux bovins
- réduire la dépendance aux protéines importées



Une étude du ministère de l'Ecologie de 2009 : « Relance des légumineuses dans le cadre d'un plan protéine : quels bénéfices environnementaux » définit **3 principaux leviers** pour diminuer l'utilisation de soja dans la ration alimentaire des bovins :

introduire des légumineuses fourragères (trèfle, luzerne)

Augmenter l'utilisation des protéagineux (pois, fève)

Préférer le tourteau de colza au tourteau de soja

Des aides aux investissements

Dans le cadre du nouveau PDRH, des **aides aux investissements existent** (mesure 413 = ancien PVE) : il peut s'agir de matériel contribuant à l'amélioration de la pulvérisation ou des installations phytosanitaires, d'outils d'aide à la décision, de matériel permettant de réduire l'utilisation de phytosanitaires, de réduire les risques d'érosion, d'optimiser l'irrigation ...

Pour plus d'informations contacter **Cécile Fraysse** ou **Marie-Line Cazenave** : 05 63 48 83 83 (Chambre d'Agriculture du Tarn) ou vous pouvez également consulter la fiche technique « Des aides pour améliorer les pratiques » sur le site de la Chambre d'Agriculture du Tarn.



Alerte Info ! Point sur la qualité de l'eau

Les dernières analyses de 2015 semblent montrer une tendance à la baisse des concentrations en ESA Métolachlore et ESA Métazachlore (métabolites du S-Métolachlore et du Métazachlore) dans les retenues de Fontbonne et de la Roucarié. En effet, sur les 3 dernières analyses, les métabolites sont détectés à des teneurs inférieures aux seuils « eau potable ». Cependant, nous préférons rester prudent et attendre d'avoir plus de recul, en effet, nous n'avons que très peu d'informations sur le comportement de ces métabolites, de plus les précipitations ont été moindres ces derniers mois et des relargages « important » restent possibles.

Le SMRCV accompagne les collectivités vers le « zéro phyto »

Une dizaine de communes a déjà été rencontré par le Syndicat de Rivière pour un accompagnement « zéro phyto »

La loi impose aux collectivités de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires au 1er janvier 2017. Pour les accompagner, le Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère a proposé à ses 66 communes adhérentes un appui technique pour mettre en place des solutions alternatives adaptées à leurs besoins, mutualiser ou acquérir du matériel alternatif, communiquer et sensibiliser la population.

LES RENDEZ VOUS du PAT !

RENCONTRES A THEMES :

- Bout de champs « désherbage bas volume maïs » : courant été
- Bout de champs « couverts végétaux » à l'automne : *le point sur les acquis*
- Visite essai colza/plantes compagnes à l'automne : *quelles espèces, quel intérêt, quelle limite ?*
- Retour sur les analyses de terre de l'hiver dernier : *valoriser et optimiser les apports nutritifs du sol*
- Sur demande, visite en réflexion des aires de lavage mise en place sur le PAT

Des invitations vous seront envoyées pour chacune de ces manifestations

Le Programme Haie :

Une troisième campagne de plantation est cours sur le territoire du PAT : 7km de haies plantées depuis 2013.

Une deuxième campagne d'entretien va démarrer (passage au lamier, élagage)

Clotilde Coupiac

Chargée de mission Espace Rural
Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère
Plateau de la Gare 81640 Salles Sur Cérou
05 63 36 45 58

Mail : animation.rurale@cerouvere.fr

Site : cerouvere.e-monsite.com